

■ **Fondation de l'Ancien Hôtel Henchoz pour les appartements protégés au Val-de-Travers**, à Val-de-Travers, CH-645-0601037-9 (FOSC du 20.06.2003, p. 9/1045580). Par suite de fusion de communes, la commune du siège devient Val-de-Travers et l'adresse devient: Travers, rue Miéville, 2105 Travers.
Registre journalier no 652 du 23.01.2009
(04852632 / CH-645.0.601.037-9)